



Montpellier
Agglomération

Embouteillage ou vélomagg' "Plage" ?

Villeneuve-lès-Maguelone
Bus 32 + Vélo
Aller/Retour 2,50 €



vélomagg' "Plage"

La location pour l'été

Pour profiter de la plage, Vélomagg' met gratuitement à votre disposition un VTT pour la journée, au terminus « Pilou » de la ligne de bus 32 (St Cléophas / Villeneuve-lès-Maguelone) :

- ▶ tous les week-ends de juin de 9h à 19h,
- ▶ puis tous les jours des mois de juillet et d'août jusqu'au 6 septembre 2009, de 9h à 19h.

Au départ du centre-ville, prenez le tramway ligne 2 à la station Gare St-Roch, direction Sabines ou St-Jean-de-Védas, en correspondance avec la ligne 32 à la station de tramway St-Cléophas.

Comment ça marche ?

Pour emprunter un VTT, à l'arrêt de bus « Pilou », rendez-vous à l'accueil Vélomagg' :

- ▶ présentez votre titre de transport valide (ticket ou abonnement) ;
- ▶ déposez une pièce d'identité à titre de caution.

Le VTT doit être ramené à l'accueil Vélomagg' **avant 19h**

En cas de non restitution du vélo, le client devra s'acquitter d'une indemnité forfaitaire de 150€, à régler à la vélostation centrale TaM - 27 rue Maguelone à Montpellier (station tram Gare St Roch).

